

Indication sommaire des premiers symptômes des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les enfants de 2 à 14 ans admis dans les salles d'asile et les écoles primaires.

Numéro d'inventaire : 1979.37881

Auteur(s) : Delpech

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Préfecture du département de la Seine. Direction de l'Enseignement

Imprimeur : Mourgues (Ch. de) Frères

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Description : Brochure sans couverture.

Mesures : hauteur : 308 mm ; largeur : 207 mm

Notes : Rapport de M. le Docteur Delpech, adopté par le Conseil d'hygiène publique et de salubrité, dans sa séance du 22 août 1879.

Mots-clés : Gestion sanitaire des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 12

Lieux : Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT.

BUREAU CENTRAL.

SERVICE D'INSPECTION MÉDICALE

DANS LES ÉCOLES ET SALLES D'ASILE COMMUNALES.

INDICATION SOMMAIRE

DES PREMIERS SYMPTÔMES

DES MALADIES CONTAGIEUSES QUI PEUVENT ATTEINDRE LES ENFANTS DE 2 A 14 ANS

ADMIS DANS LES SALLES D'ASILE ET LES ÉCOLES PRIMAIRES.

*Rapport de M. le Docteur DELPECH, adopté par le Conseil d'hygiène publique
et de salubrité, dans sa séance du 22 août 1879.*

Il n'est point sans difficulté d'exposer les premiers caractères des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les enfants reçus dans les salles d'asile et les écoles primaires, avec une précision assez grande pour que les instituteurs puissent les reconnaître dès l'abord. Ces affections ne revêtent point toujours, en effet, dès leur origine et à une époque où elles peuvent cependant déjà se transmettre, des caractères tranchés, même pour le médecin le plus instruit et le plus expérimenté. Il est par suite absolument impossible de les rendre, par une courte description, facilement reconnaissables pour des personnes très éclairées et très intelligentes, sans doute, mais peu familiarisées avec l'observation médicale. Mais la plupart d'entre ces maladies et celles en particulier dont il est le plus nécessaire de préserver les enfants, en raison de la rapidité de leur marche et de leur puissance de diffusion, présentent heureusement, à leur début, des caractères communs qui, à défaut d'un diagnostic précis, permettront, ce qui est important surtout, de faire reconnaître l'opportunité de l'isolement des enfants qui en sont atteints.

Les maladies contagieuses peuvent, en effet, être rangées en deux classes : celles qui s'accompagnent de fièvre et celles dans lesquelles la série de symptômes qui constitue la fièvre n'existe point.

Or, les maladies éruptives, qui tiennent, comme fréquence et comme gravité, le premier rang parmi les maladies contagieuses propres à l'enfance, sont des maladies fébriles ; on aura donc rempli, pour la plus grande part, le but de préservation, qui est l'objet de cette note, en éloignant de la

classe ou de la salle d'asile, et en maintenant chez ses parents tout enfant atteint de fièvre.

Cette mesure, prise d'une manière générale, et dans les cas même où il ne s'agirait point d'une affection démontrée contagieuse par la suite des faits, n'a aucun inconvénient. L'enfant fébricitant est peu apte au travail, il ne profiterait point de sa présence à la classe, et, de plus, la fièvre, quelle que soit sa cause, exige, avant tout, du repos, une température modérée et constante, et un régime spécial. Elle ne peut que s'aggraver par la fatigue qui résulterait des allées et venues de l'enfant, exposé aux intempéries des saisons.

Tout enfant atteint de fièvre sera donc éloigné de ses condisciples, et avec plus de soin que jamais dans les moments où règnent les fièvres éruptives. La fièvre dont il est frappé est-elle éphémère, dépend-elle d'une indisposition sans gravité, l'enfant reviendra promptement à l'école ; est-elle le premier symptôme d'une maladie sérieuse et durable, on l'aura placé dans les circonstances les plus favorables à sa guérison ; est-elle enfin contagieuse, on en aura préservé les autres enfants en lui étant utile à lui-même.

L'existence de la fièvre chez les enfants qu'ils dirigent doit donc être pour les instituteurs, les institutrices et les directrices, l'objet d'une recherche attentive, lorsqu'ils se plaignent d'une indisposition.

Or, s'il est parfois difficile de constater certains caractères de la fièvre, son existence même est en général facilement reconnue par des personnes même étrangères à la médecine.

L'augmentation de la température du corps, l'accélération du pouls, en sont les principaux caractères.

L'augmentation de la chaleur se perçoit par l'application de la main sur la peau du malade, et en particulier sur celle de la poitrine, de l'aisselle, et souvent de la face et du front. L'accélération du pouls ne peut se constater exactement qu'au moyen de la montre ; mais il est possible, avec un peu d'habitude, de se rendre compte d'une manière approximative de sa fréquence plus grande et de sa dureté plus prononcée.

À ces deux signes de la fièvre, il faut joindre les frissons ou la sueur, la soif plus vive, le manque d'appétit, la langue plus ou moins blanche, ou rouge et sèche, la coloration du visage, l'éclat exagéré ou l'alanguissement des yeux, le malaise général, la fatigue, la courbature, le mal de tête, l'abattement intellectuel ou l'excitation et le délire. Ces caractères, ou plusieurs d'entre eux, diversement groupés et d'une intensité variable, ne laisseront cependant, en général, aucun doute sur la présence d'un état fébrile.

L'enfant renvoyé dans sa famille ou qui y aura été retenu malade pendant plus d'une semaine par la volonté de ses parents, devra, pour rentrer à la classe, présenter une autorisation signée par le médecin inspecteur.

Tout importantes qu'elles soient les considérations qui précèdent resteraient insuffisantes, même en ce qui concerne les maladies contagieuses fébriles, si les principaux symptômes de celles-ci n'étaient point rapidement indiqués. Cet examen fera l'objet de la deuxième partie de cette note.

Il est important d'établir, dès l'abord, qu'il ne faut jamais se fonder sur

— 3 —

la légèreté d'un cas de maladie contagieuse pour attacher moins d'importance à l'empêcher de se propager. Ce raisonnement, que l'on fait généralement, est tout à fait erroné, l'affection la plus légère chez un premier enfant pouvant chez un autre développer la plus grave maladie.

Les fièvres éruptives, qui sont le type des maladies contagieuses fébriles de l'enfance, seront examinées les premières. Elles comprennent quatre maladies bien connues:

La variole;

La varicelle;

La rougeole;

La scarlatine.

Nous en rapprocherons les oreillons, qui leur ressemblent par quelques-uns de leurs caractères, quoiqu'ils ne s'accompagnent pas d'éruption.

En second lieu viendront:

La stomatite ulcèreuse;

L'angine couenneuse ou diptéritique et le croup;

La dysenterie;

La fièvre typhoïde,

affections qui ont pour siège principal les voies digestives.

Puis viendront:

La coqueluche, qui atteint les voies respiratoires,

Et les inflammations contagieuses des yeux :

L'ophtalmie catarrhale,

L'ophtalmie purulente.

Au dernier rang seront placées les affections parasitaires :

La gale, affection parasitaire, animale,

Et les teignes :

La teigne faveuse,

La teigne tonsurante,

La teigne décalvante,

dues à des parasites végétaux.

Comme appendice viendra une névrose (l'épilepsie) qui, chez les enfants en particulier, se développe assez fréquemment sous l'influence de la terreur causée par la vue d'une attaque épileptique. C'est là encore un genre de contagion.
